



Site internet entreprise & modérateurs bénévoles

Par **Axess**, le **08/12/2012** à **18:40**

Bonjour à tous,
Je suis nouveau sur ce site et espère avoir placé mon sujet au bon endroit. Si ce n'est pas le cas, désolé.
Rentrons dans le vif du sujet!
J'ai un site communautaire comprenant divers espaces de jeux et un forum notamment. J'ai ainsi une équipe bénévole de modération et d'animation au sein de mon site.
J'envisage éventuellement de passer le site en tant qu'entreprise.
Puis-je continuer de garder cette équipe entièrement bénévole si le site change de statut (devient une entreprise).
Pouvez-vous m'éclairer sur ce point là et me donner un maximum de détails.
Merci d'avance
Cordialement,